

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 38 Maîtrise orale et écrite de la langue française 2.1			
Code	PEGL2B38LG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Caroline SOLEME</b> (caroline.soleme@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Séverine MULLER</b> (severine.muller@helha.be) HELHa Loverval <b>Isabelle HENRY</b> (isabelle.henry@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Le cours amène l'étudiant à maîtriser sa langue de communication et d'enseignement dans des contextes professionnalisants.

Pour ce faire, il sera amené à diagnostiquer et à développer de façon autonome ses compétences de maîtrise de la langue orale et écrite en vue d'accroître ses chances de réussite des études supérieures. Il s'agit de le préparer au mieux à sa future insertion socioprofessionnelle en le faisant rédiger des textes liés à la profession.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

**Néant**

### Acquis d'apprentissage visés

**Néant**

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGL2B38LGA Maîtrise orale et écrite de la langue française 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL2B38LGA      Maîtrise orale et écrite de la langue française      10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise orale et écrite de la langue française 1			
Code	22_P EGL2B38LGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Séverine MULLER</b> (severine.muller@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Le cours vise à améliorer la maîtrise écrite et orale de la langue, c'est-à-dire l'acquisition toujours plus fine des quatre compétences (lire, écrire, écouter, parler).

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec outils de référence, comportant 99% de formes correctes.
2. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'appliquer à bon escient et/ou justifier les notions travaillées.
3. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, à l'écrit et à l'oral, de lire, de comprendre, d'expliquer, d'interpréter, de résumer et /ou de dire un texte de manière appropriée.
4. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, à l'écrit et à l'oral, de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Langue orale : productions diverses visant à améliorer la communication verbale et non verbale (prise de parole, improvisation, diction et articulation, argumentation ...).

Langue écrite : correction et rédaction de textes divers, prise de conscience des difficultés individuelles et remédiation ; révision des principales règles de conjugaison, d'orthographe et de ponctuation (poursuite du travail de l'UE 02 et l'UE 39), travail sur la grammaire (de phrase et de texte et de discours), les conventions et les genres discursifs liés à la profession (écriture réflexive et outils pour la rédaction du TFE).

L'enseignante s'octroie le droit d'ajouter et/ou supprimer des concepts en fonction des besoins et des opportunités.

### Démarches d'apprentissage

Les démarches diversifiées visent à amener les étudiants au maximum de leurs capacités d'expression.

C'est un cours actif où les étudiants, dans diverses situations concrètes (le plus souvent en lien avec les études et la profession), produiront des énoncés oraux et écrits et reverront les notions qui leur font défaut (remédiation).

Un travail complémentaire à domicile est indispensable pour tous les étudiants qui présentent des lacunes.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Tout étudiant ressentant un besoin supplémentaire d'accompagnement peut être invité à contacter le SAR.  
Tout travail volontaire supplémentaire sera corrigé par l'enseignante.  
Un bilan logopédique pourra être conseillé.

### Sources et références

Breckx, M. (2017). Grammaire française (édition revue et actualisée par Chr. Cherdon et B. Wautelet). Bruxelles : De Boeck.  
Cherdon, C. (2016). Guide de grammaire française. Bruxelles : De Boeck.  
Cherdon, C. et Wautelet, B. (2015). Bingo! Mon coach d'orthographe grammaticale pour écrire tout seul. Bruxelles : De Boeck.  
Fenech, J. et Martinez, Y. (2013) Mémoriser l'orthographe des mots courants. Paris: Retz.  
Fairon, C., Simon, A.-C., (2018). Le petit bon usage de la langue française. Louvain-la-Neuve: De Boeck supérieur.

CCDMD Amélioration du français. Adresse URL : [www.ccdmd.qc.ca/fr/](http://www.ccdmd.qc.ca/fr/)

Un logiciel conseillé : Antidote.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les notes de cours de l'enseignante et ressources en ligne.

Les notes de cours des étudiants.

Parcours "Ecrire à la HELHa, accessible via une tuile up.helha.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Une évaluation formative est proposée tout au long de l'activité d'apprentissage. Les acquis d'apprentissage sont évalués à partir de la présentation orale d'un portfolio attestant de l'implication de l'étudiant dans sa formation. Il devra faire montre de son aptitude à diagnostiquer et à développer de façon autonome ses compétences de maîtrise de la langue française en vue d'accroître ses chances de réussite des études supérieures et de préparer au mieux sa future insertion socioprofessionnelle. Il devra aussi être capable de repérer, de corriger et d'expliquer des erreurs dans une cacographie.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignante et le responsable des horaires.

## Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).